

2/1271 du 30/12/1982
D. 3081 n° 1271 /MIS-DGTF-DFF
Portant nomination et nomination de certains
Cadres du Ministère de l'Éducation Nationale
(MIS) dans les cadres de la catégorie A, hiérar-
chie I des Services Supérieurs (Enseignement) en
M. LOUINGOU Gaston.

PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

- (/u la constitution du 6 Juillet 1979;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980, portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 6 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonc-
tionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/TF du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 67/304 du 30/9/1967 modifiant le tableau hiérar-
chique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et
remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du
22.5.1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n° 62/130/TF du 9.5.1962 fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/TF du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/TF du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres cadres par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut
général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 63/31/TF-BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonc-
tionnaires stagiaires, relevant en ses articles 7 et 8;
(/u le décret n° 67/50/TF-BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des notes réglementaires relatifs aux nomi-
nations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n° 73/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/190/TF du 5.7.1962 fixant les échelonnements indi-
catoires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n° 80/644 du 26.12.1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;
(/u la rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du
26.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le décret n° 81/047 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires des
Membres du Gouvernement;
(/u la lettre n° 977 /MIS-DGAS-DIAS-SP-P3 du 3/9/82.....
du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmettant les dos-
siers constitués par les intéressés;
(/u le décret n° 62/198 du 5.7.1962 relatif à la nomination et
à la révocation des cadres de l'Etat;

D. 3081 n° 1271

Article 1er : En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30/9/1967 susvisé les candidats titulaires de la Licence Es-Lettres (session de 1981) et du Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement de Lycée (CAPEL) options : Anglais, Histoire-Géographie et Philosophie obtenus à l'Université Marien NGOUABI sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) et nommés au grade de Professeur Certifié de 1er échelon Stagiaire indice 830.

- (U) LOULI GOU Gaston, né le 5 Février 1959 à Pointe-Noire
- BATHINDILA Félix, né le 22 Février 1955 à Bacoongo
- DIDOUKA Alphonse, né le 12 Novembre 1955 à Dambombé
- BEMTSALOU Moudoumé, né le 19 Juillet 1957 à Brazzaville
- DOUYA né le 20 Avril 1952 à Libekou
- EBOUMBOU Raymond, né le 27 Septembre 1955 à Matsoumba
- KIMBALE Clément, né le 27 Février 1953 à Comba (Mindouli)
- KRAMI Alain, né le 1955 à Oyonfoula
- SIMOUISSE Jean, né le 1952 à Bangale
- KILLOSSO Ivaneti, né le 19 Mars 1956 à Kikondo
- KHEIMBOUOU Rami, né le 17 Septembre 1955 à Mansimou (Mission)

Article 2 : Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de l'Education Nationale.

Article 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés à la rentrée scolaire 1982-1983 sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./...

Brazzaville, le 30 Décembre 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Education
Nationale

Antoine NDJOUA OBA...

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO KIMSIKOU...

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA...

Le Ministre des Finances,

Itini Ossétounba LEMOUNDZOU...

AMPLIATIONS :

FORPC..... 1
DGTFP/DFF..... 3
MEP/BST..... 1
MEN..... 2
DGAS..... 2
DPAA..... 15
IB..... 3

DCF..... 1
L.G..... 2
DOSSIERS..... 24
INTERESSES..... 12
SGCL/BC..... 3

T. Guir